



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

12 novembre 2019

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-neuf, le 12 novembre, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 6 novembre 2019, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, SAGIE Marcel, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, CHOFFY Patrick, POISSON Bertrand ; MMES PETIT Christine, DUPRÉ Céline, CHATELAIN Danièle,

Absents excusés : M. THOMAS Didier, Mme DAVID Gwendoline,

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Pierre

Ordre du Jour

1. Autorisation de signature d'avenants relatifs aux travaux de la cuisine de Bazoches

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 12 Novembre, le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer les avenants relatifs aux travaux de la cuisine centrale de Bazoches les Gallerandes :

Lot n°1 - Démolition - Ent LUBIN = - 17 340 € HT

Lot n°2 - Cloisons / Isolation - Ent AGD = + 1 364.79 € HT

Lot n°4 - Serrureries - Ent CROIXMETAL = - 3 832.81 € HT

Lot n°5 - Revêtement de sols - Ent NEYRAT = + 10 768.15 € HT

Lot n°7 - Faux Plafonds - Ent AGD = + 2 001.57 € HT

Lot n°8 - Electricité - Ent SETC = + 5730.00 € HT

Lot n°9 - Plomberie /Chauffage / Ventilation - Ent STIMA = + 2 080.00 € HT

Lot n°10 - Cuisine - Ent CLIMAT CUISINE = - 4 631.00 € HT

➤ Total des avenants : - 3 859.30 € HT

2. Autorisation de lancer un appel d'offres relatif aux denrées alimentaires

Suite à la mise en place d'une cuisine centrale à Bazoches les Gallerandes qui préparera les repas pour les restaurants scolaires et le portage de repas à domicile, le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à lancer un appel d'offres relatif à la fourniture de denrées alimentaires.

3. Admissions en non-valeurs

Sur proposition du Trésorier Comptable en date du 4 et 7 octobre 2019, le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité les admissions en non-valeurs sur les titres suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Compte 6541 - Créances admises en non valeurs : 771,18 €

Compte 6542 - Créances éteintes : 1 367,33 €

Montant total : 2138.51 euros

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION
2011	T-702500000358		218,44	Combinaison infructueuse d actes
2012	T-702500000049		147,84	Combinaison infructueuse d actes
		(Total pour le débiteur)	366,28 €	
2018	R-61-59		62,96	PV carence
2018	R-62-63		74,13	PV carence
2018	R-63-61		53,37	PV carence
2018	R-64-61		67,30	PV carence
2018	R-65-60		61,34	PV carence
2018	R-66-60		33,00	PV carence
2018	R-67-60		52,80	PV carence
		(Total pour le débiteur)	404,90 €	
		Total	771,18 €	

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION
2015	T-702500000010		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000014		3,45	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000018		4,64	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000071		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000075		3,45	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000093		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000097		3,45	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000142		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000179		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000187		206,32	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000196		629,02	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000209		5,50	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000213		206,32	Surendettement et décision effacement de dette
		(Total pour le débiteur)	1 089,65 €	
2015	T-702500000150		71,36	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-702500000161		206,32	Surendettement et décision effacement de dette
		(Total pour le débiteur)	277,68 €	
		Total	1 367,33 €	

4. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise la modification au tableau des effectifs suivante :

GRADE	Catégorie	Temps de Travail	Création
Agent de Maîtrise	C	Temps Complet	01/12/2019

5. Avis sur le projet de parc éolien de Bazoches les Gallerandes

Par arrêté du préfet de la Région Centre Val de Loire du 22 novembre 2016, la SAS Quadran a été autorisée à exploiter le parc éolien précité. Une requête contre l'arrêté préfectoral du 22 Novembre 2016 a été introduite auprès du Tribunal Administratif d'Orléans. Par jugement du 11 juin 2019, le Tribunal a sursis à statuer jusqu'à ce que lui soit transmis un arrêté d'autorisation modificative édicté après reprise de l'instruction, suivant les modalités définies dans ledit jugement.

La société Quadran a présenté une actualisation de son dossier de demande d'autorisation à exploiter. Au vu des nouveaux éléments et de l'avis émis par la MRAE Centre Val de Loire sur ce dossier, une enquête publique complémentaire telle que prévue par l'article L.123-14 du code de l'environnement est organisée, du 12 au 27 Novembre 2019 inclus.

La Communauté de Communes est appelée à faire connaître son avis sur ce dossier au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de l'enquête.

Pour rappel le projet porte sur l'installation de 4 éoliennes d'une hauteur maximale de 125 m en bout de pâles et de 80 m de moyeu, et d'une puissance maximale unitaire de 2 MW. Le dossier actualisé comprend une étude d'impact actualisée et un résumé non technique assorti du nouvel avis de l'autorité environnementale.

Considérant que le conseil municipal de Bazoches les Gallerandes avait émis un avis favorable au projet, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la commune de Bazoches et d'émettre à son tour un avis favorable.

6. Sollicitation de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux communes à faible population

Le Département subventionne depuis plusieurs années les annuités d'emprunts des constructions scolaires du premier degré des communes de moins de 650 habitants.

Lors de sa séance du 20 et 21 juin 2019, le conseil départemental propose de solder en un seul paiement les subventions qui auraient été versées jusqu'à la fin des emprunts.

Pour la CCPNL, 2 emprunts concernant le complexe scolaire de Boisseaux-Andonville-Erceville rentrent dans ce cadre.

Ainsi, le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret pour le remboursement des annuités d'emprunt du scolaire comme suit :

	EMPRUNT SCOLAIRE RESTANT DU AU 01/01/2019			Taux éligible	Subvention prévisionnelle
	Capital	Intérêts	Annuité		
Groupement scolaire Andonville-Boisseaux-Erceville	295 873,08	93 293,36	389 166,44	40%	155 666,57
					155 666,57 €

7. Vente du véhicule frigorifique Citroën Berlingo

Monsieur le Président informe que suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule frigorifique pour la livraison des repas pour les restaurants scolaires et le portage à domicile, le véhicule Citroën Berlingo n'a plus d'utilité dans le parc de véhicules de la CCPNL.

Pour cela, il est proposé la vente de ce véhicule qui a aujourd'hui 224 995 km au prix de 500 €.

Dans le cadre de l'acquisition du nouveau véhicule frigorifique, la société BESSIN ELECTRO FROID se propose de racheter le véhicule.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise la vente du véhicule Citroën Berlingo à la société BESSIN ELECTRO FROID au prix de 500 euros.

8. Affaires diverses

- ✓ Appel d'offres relatif aux Assurances : Un appel d'offres a été lancé le mois dernier concernant les assurances de dommage aux biens. L'ouverture des plis s'est déroulée début Novembre et l'analyse des offres est actuellement en cours par le cabinet d'études. A première vue, les conditions tarifaires proposées seraient très intéressantes. Cela devra être confirmé après l'analyse des offres qui interviendra prochainement.
- ✓ Fréquentation Pôle Ados : La fréquentation du Pôle Ados durant les vacances d'Automne a été crescendo. 3 à 5 jeunes accueillis quotidiennement la 1ère semaine pour finir à 10 jeunes le vendredi 31/10. Un ramassage par mini-bus était effectué le matin et le soir sur le territoire. Les jeunes accueillis étaient en provenance des communes de Bazoches, Outarville, Chaussy et Aschères le Marché.
En ce qui concerne la fréquentation en période scolaire, 21 jeunes ont payé leur cotisation annuelle, toutefois la fréquentation du service est encore irrégulière.
- ✓ PLUi : La prochaine réunion du PLUi est programmée au Mardi 19 Novembre à 14h et aura pour thème « atelier prospectif ».
- ✓ Journée Parentalité : Mme Dupré Céline rappelle à l'assemblée que, dans le cadre des semaines de la parentalité, un groupe d'échanges pour tous, sur le thème « la place du jeu dans l'épanouissement de l'enfant, du tout-petit à l'adolescent » sera organisé le samedi 23 Novembre après midi au siège de la Communauté de Communes.

Jean Marc LIROT

Céline DUPRE

Dominique GAUCHER

Pierre ROUSSEAU

Jacques CITRON

Daniel POINCLOUX

Danielle CHATELAIN

Bertrand POISSON

Patrick CHOFFY

Jean Louis BRISSON

Marcel SAGIE

Martial BOURGEOIS

Christine PETIT

Michel CHAMBRIN

Alain THULLIER

Philippe DESFORGES